

NOTE D'INFORMATION¹
Bruxelles, le 24 novembre 2021

CONSEIL "ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORT"

Bruxelles, 29 et 30 novembre 2021

Le Conseil se tiendra lundi 29 et mardi 30 novembre 2021. Les sessions consacrées à l'éducation, à la jeunesse et au sport seront présidées par **Simona Kustec** (ministre de l'éducation, des sciences et des sports) et la session consacrée à la culture et à l'audiovisuel par **Vasko Simoniti** (ministre de la culture).

La session formelle de lundi 29 novembre sera précédée d'un petit-déjeuner de travail dans le cadre du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, auquel participeront quatre présidences (Portugal, Slovénie, France et République tchèque), la Commission européenne, le Parlement européen et des représentants d'organisations de jeunesse européennes.

Le premier jour, les ministres débattront de questions relatives à l'éducation le matin (à partir de 10 heures) et de questions relatives à la jeunesse l'après-midi (à partir de 15 heures). Un déjeuner de travail sera organisé à l'intention des ministres de l'éducation sur le thème des investissements dans l'éducation et la formation pendant et après la pandémie de COVID-19.

Le deuxième jour du Conseil, les ministres aborderont d'abord les questions relatives à la culture et à l'audiovisuel (à partir de 10 heures), puis tiendront une session consacrée au sport dans l'après-midi (à partir de 15 heures). Lors de leur déjeuner de travail, les ministres des sports débattront des défis à venir dans le sport et du rôle de l'UE.

Conférences de presse:

Lundi 29 novembre, une conférence de presse avec la ministre **Simona Kustec** aura lieu à 18 heures (horaire à confirmer) sur les thèmes de l'éducation et de la jeunesse.

Mardi 30 novembre, le ministre **Vasko Simoniti** tiendra une conférence de presse vers 13 heures sur les questions relatives à la culture et à l'audiovisuel et la ministre **Simona Kustec** tiendra une conférence de presse vers 18 heures (horaire à confirmer) sur les questions relatives au sport. La commissaire **Mariya Gabriel** participera à toutes les conférences de presse.

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

ÉDUCATION

Approches d'apprentissage hybride pour une éducation primaire et secondaire inclusive et de haute qualité

Le Conseil devrait adopter une recommandation sur les approches d'apprentissage hybride. L'apprentissage hybride peut être défini comme le fait d'adopter plus d'une approche du processus d'apprentissage, en combinant (c'est-à-dire en hybridant) l'apprentissage à l'école sous forme présentielle et dans d'autres environnements physiques éloignés du site de l'école ainsi que différents outils d'apprentissage qui peuvent être numériques (y compris en ligne) et non numériques.

La recommandation invite les États membres à développer des approches stratégiques à plus long terme de l'apprentissage hybride et à s'appuyer sur les innovations réussies introduites ou testées pendant la pandémie. Cependant, l'apprentissage hybride ne remplace pas, mais complète l'apprentissage à l'école et en présentiel.

En ce qui concerne le soutien aux apprenants, il est, par exemple, recommandé aux États membres d'envisager de stimuler le développement des aptitudes et compétences numériques et de soutenir un apprentissage qui combine différents environnements afin d'enrichir l'expérience d'apprentissage. En ce qui concerne le soutien aux enseignants et aux formateurs, la recommandation invite les États membres à envisager (entre autres) d'intégrer des approches d'apprentissage hybride dans la formation initiale des enseignants et dans les programmes de développement professionnel continu. Enfin, en ce qui concerne les écoles, la recommandation suggère d'investir dans la connectivité internet haut débit des environnements d'apprentissage en présentiel et à distance, ce qui doit s'accompagner de plans de maintenance et de modernisation de l'infrastructure technique.

La Commission sera invitée à soutenir la mise en œuvre de la recommandation en facilitant l'apprentissage mutuel et les échanges entre les États membres et toutes les parties prenantes concernées et à soutenir le développement de ressources et le développement professionnel et les opportunités d'apprentissage pour les enseignants, les formateurs et les autres membres du personnel éducatif.

Un nouvel agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes (2021-2030)

Les ministres prévoient d'approuver une résolution du Conseil sur un nouvel agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes (2021-2030). Son objectif est axé sur les possibilités d'apprentissage formel, non-formel et informel pour tous, en particulier sur la manière d'accroître et d'améliorer l'offre, la promotion et l'utilisation de l'éducation et de la formation des adultes. La résolution reconnaît que l'éducation et la formation des adultes peuvent contribuer à rendre les économies et les sociétés plus fortes et plus résilientes et que les personnes dotées d'un état d'esprit ouvert à l'apprentissage tout au long de la vie sont mieux à même de s'adapter à de nouvelles situations.

La résolution s'inscrit dans le contexte des nouvelles données d'Eurostat qui montrent qu'en 2020, la participation à l'éducation et à la formation des adultes était inférieure à son niveau d'avant la pandémie de COVID-19, avec une moyenne européenne de seulement 9,2 % des adultes (femmes: 10,0 %, hommes: 8,3 %) âgés de 25 à 64 ans ayant participé à des activités d'éducation et de formation (au cours des quatre semaines qui ont précédé l'enquête).

Pour atteindre l'objectif de l'agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes pour la période 2021-2030, les États membres auront recours à un certain nombre d'instruments tels que la [méthode ouverte de coordination](#), l'apprentissage mutuel, le renforcement des connaissances et des politiques en matière d'éducation et de formation des adultes fondées sur des informations factuelles. La Commission est invitée à soutenir les coordinateurs nationaux de l'éducation et de la formation des adultes en finançant leurs travaux pour faciliter la coopération entre les États membres.

Structure de gouvernance du cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation

En février 2021, le Conseil a approuvé une résolution relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030). Il s'agit du principal outil au niveau de l'UE permettant la coopération entre les États membres, la Commission et, le cas échéant, des pays tiers et des parties prenantes afin de soutenir la poursuite du développement des systèmes d'éducation et de formation dans les pays membres de l'UE. Lors de la prochaine session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport", les États membres devraient approuver une résolution complémentaire sur la structure de gouvernance de ce cadre stratégique. Dans la pratique, il s'agit de coordonner les travaux et d'orienter l'élaboration du cadre stratégique dans le but de réaliser un espace européen de l'éducation.

La résolution définit les orientations et les principes directeurs de la structure de gouvernance - par exemple, la prise en charge, la responsabilité, la collaboration et la coopération - et établit un organe de coordination et de soutien dans le cadre du groupe de haut niveau sur l'éducation et la formation. Dans le cadre de ce nouvel organe, à savoir le comité de coordination du groupe de haut niveau, des échanges réguliers seront organisés entre les deux présidences précédentes, la présidence actuelle, les deux prochaines présidences et la Commission afin de renforcer la coopération au niveau de l'UE dans le domaine de l'éducation et de la formation, d'assurer la cohérence des travaux et de permettre la réalisation d'un espace européen de l'éducation.

Éducation et compétences numériques

Les ministres tiendront un débat concernant le dialogue structuré sur l'éducation et les compétences numériques lancé par la Commission en octobre 2021. Ce dialogue devrait permettre la mise en œuvre de mesures permettant de réaliser l'ambition des États membres en matière d'éducation, de formation et de compétences numériques. Les ministres débattront également du rôle des technologies émergentes, telles que l'IA, dans l'éducation et la formation.

JEUNESSE

Résultats du 8^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse

Le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse constitue un cadre de réflexion continue et de consultation sur les priorités, la mise en œuvre et le suivi de la coopération au niveau de l'UE dans le domaine de la jeunesse. Il associe les décideurs politiques, les jeunes et leurs organisations représentatives. Le dialogue est organisé en cycles de travail de dix-huit mois. Le cycle actuel s'étend du second semestre de 2020 à la fin de 2021 et couvre les présidences allemande, portugaise et slovène de l'UE.

Les États membres devraient approuver une résolution visant à faire en sorte que les parties prenantes concernées soient au fait des résultats du 8^e cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, qui se fondent sur les trois conférences de l'UE sur la jeunesse, sur les retours d'informations des consultations qualitatives organisées aux niveaux national et européen et sur les résultats quantitatifs de l'enquête centrale du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, et qu'elles y donnent suite.

Mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2021 et du plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

Les ministres devraient approuver des conclusions et une résolution relatives à la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. La stratégie constitue le cadre de la coopération européenne en matière de politique de la jeunesse pour la période 2019-2027. Elle est axée sur trois piliers - Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes - et sur la mise en œuvre de onze [objectifs pour la jeunesse européenne](#). La Commission doit rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie tous les trois ans.

Dans ses conclusions, le Conseil accueille favorablement le rapport et invite les États membres et la Commission à faire en sorte que les préoccupations des jeunes soient mieux entendues et respectées dans l'élaboration des politiques de l'UE et des États membres.

Les plans de travail triennaux constituent un instrument spécifique permettant aux États membres et à la Commission de mettre en œuvre la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Le plan de travail 2022-2024 - au sujet duquel les ministres entendent approuver une résolution - se fonde sur des activités prévues par la France, la République tchèque, la Suède, l'Espagne, la Belgique et la Hongrie, ces pays assurant la présidence de l'UE durant cette période.

Espaces civiques pour les jeunes

Les espaces civiques pour les jeunes sont des environnements (en ligne et hors ligne) politiques, publics et sociaux qui leur permettent de participer de manière constructive à la société. Toutefois, en raison de la COVID-19, ces espaces sont sous pression, les équivalents en ligne restant souvent la seule solution viable. Le Conseil devrait approuver des conclusions invitant les États membres à préserver et élargir les espaces civiques pour les jeunes et à mettre en place des mesures pour faire en sorte que les jeunes moins favorisés ou issus de milieux défavorisés, en particulier ceux provenant de zones reculées et rurales et les jeunes handicapés, puissent accéder à ces espaces et y participer.

Les ministres débattront également des stratégies de développement et de renforcement des espaces civiques pour les jeunes. Dans sa note d'information préparant le débat d'orientation, la présidence note qu'il existe une tendance à "réduire les espaces civiques" et cite comme exemples les procédures administratives, les attaques contre les organisations de la société civile et les discours négatifs dans le débat public. Les ministres débattront, par conséquent, de la manière dont les espaces civiques pour les jeunes peuvent être préservés et davantage soutenus ainsi que de ce que les pouvoirs publics peuvent faire pour susciter une réflexion sur l'incidence des outils privés sur les espaces civiques destinés aux jeunes.

CULTURE/AUDIOVISUEL

Initiative pour un nouveau Bauhaus européen

Le Conseil devrait approuver des conclusions sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de l'initiative du nouveau Bauhaus européen. Les ministres saluent cette initiative et invitent les États membres et la Commission à, entre autres:

- créer des cadres favorables à une architecture de haute qualité afin de sous-tendre les règles en matière de marchés publics, la simplification réglementaire et des procédures innovantes qui privilégient une approche fondée sur la qualité plutôt qu'une approche fondée uniquement sur les coûts,
- continuer de promouvoir et de renforcer la sensibilisation, les connaissances et les compétences des décideurs et des équipes spécialisées à tous les niveaux de gouvernance concernés, afin de leur permettre d'appliquer des critères et des normes de haute qualité dans leurs décisions relatives à l'architecture et à l'environnement bâti.

Disponibilité et compétitivité des contenus audiovisuels et médiatiques européens

Afin de soutenir le développement durable du secteur des médias européens et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique en tant que principal atout de sa compétitivité, le Conseil prévoit d'approuver des conclusions intitulées "Accroître la disponibilité et la compétitivité des contenus audiovisuels et médiatiques européens".

Les ministres proposent des actions dans les domaines de la diversité culturelle, de la promotion et mise en valeur des contenus européens et de la durabilité. Ces actions consistent notamment à encourager une plus grande disponibilité de contenus originaux dans différentes versions linguistiques, à promouvoir des outils de commercialisation et des stratégies pour le public cinématographique qui soient efficaces, à améliorer et faciliter la découverte de contenus créatifs en ligne dans toutes les langues de l'UE et à encourager l'augmentation du volume des œuvres audiovisuelles européennes dans les catalogues à la demande.

Patrimoine culturel et droits au patrimoine dans le contexte du développement durable et de l'avenir de l'Europe

Les ministres discuteront du patrimoine culturel et des droits au patrimoine dans le contexte du développement durable et de l'avenir de l'Europe. Le document de réflexion de la présidence indique que les principes et les valeurs des droits au patrimoine jouent un rôle important pour l'avenir de l'Europe et que la promotion et la protection des droits au patrimoine constituent un moyen efficace de remodeler les sociétés de l'UE, en se remettant de la crise de la COVID-19. Il met également en évidence les synergies avec les droits de l'homme et le développement durable, rend compte des récents événements de haut niveau qui ont eu lieu dans ce domaine et propose d'accorder une attention particulière à l'Afghanistan.

Les ministres sont invités à faire part de leur point de vue sur 1) les façons les plus efficaces de protéger et de promouvoir les droits au patrimoine et une gestion durable du patrimoine en Europe; 2) le rôle que devraient jouer les droits au patrimoine dans le cadre de l'action de l'Union européenne - au niveau tant intérieur qu'extérieur - concernant le patrimoine culturel et 3) les moyens de faciliter l'admission humanitaire des artistes afghanes en Europe.

SPORT

Modèle européen du sport

Les ministres s'efforceront d'approuver une résolution sur les principales caractéristiques d'un modèle européen du sport. Les caractéristiques communes d'un tel modèle européen du sport comprennent: une structure pyramidale, un système ouvert de promotion et de relégation, une approche par la base et de la solidarité. La résolution reconnaît que le sport organisé fondé sur des valeurs en Europe est généralement structuré sur une base nationale et, en principe, géré par une fédération par sport, ce qui permet une approche globale des règles, réglementations et normes ainsi que le respect des calendriers des compétitions et du processus de qualification pour les compétitions. La résolution souligne également que la solidarité financière est l'une des caractéristiques essentielles du sport organisé fondé sur des valeurs et que la commercialisation croissante du sport professionnel, en raison notamment de la valeur des droits sportifs, peut contribuer à la création de ressources financières pour les athlètes, mais n'est pas sans risque pour les valeurs du sport.

Le Conseil attire également l'attention des États membres et de la Commission sur les conséquences que pourraient avoir les compétitions sportives fermées sur le sport organisé en Europe, telles qu'un changement fondamental dans les processus de qualification sportive, qui sont généralement fondés sur le mérite sportif. Le mouvement sportif est invité à assurer l'organisation de compétitions sportives de haut niveau et professionnelles dans le respect du principe d'ouverture des compétitions sportives, en accordant la priorité au mérite sportif. En outre, le mouvement sportif est invité à respecter les exigences du calendrier sportif international et à s'aligner sur celles-ci.

L'activité physique tout au long de la vie

Dans les conclusions sur l'activité physique tout au long de la vie, que le Conseil devrait approuver, les ministres rappellent que l'inactivité physique provoque de nombreux problèmes de santé dans le mode de vie actuel et que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'a classée parmi les principaux facteurs de risque de mortalité. L'activité physique est l'un des facteurs les plus importants et les plus efficaces pour rester en bonne santé physique et mentale tout au long de la vie. Elle a également une incidence positive sur la prévention de certains problèmes de santé et maladies, tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, entre autres. Les systèmes de suivi de la forme physique peuvent évaluer l'ampleur du problème de l'inactivité physique et apprécier l'efficacité des politiques, plans d'action ou initiatives adoptées.

Pour atteindre l'objectif d'augmentation de l'activité physique des citoyens européens, dans le but d'améliorer leur santé physique et mentale et de réduire la pression sur nos systèmes de santé ainsi que les coûts liés à la santé, le Conseil invite les États membres à:

- continuer de promouvoir et d'encourager l'activité physique de la population tout au long de la vie;
- le cas échéant et conformément au règlement général sur la protection des données, mettre en place et promouvoir, aux niveaux national, régional et/ou local, des systèmes de suivi de la forme physique qui incitent la population à pratiquer une activité physique tout au long de la vie, associés à des retours d'information individuels appropriés et au suivi de l'évolution de la forme physique sur une base volontaire.

Les ministres invitent aussi la Commission à étudier la possibilité de soutenir le développement d'un système harmonisé de données permettant le suivi de l'activité physique au niveau européen afin d'évaluer plus précisément les conséquences sanitaires, sociales et économiques.

Double carrière des athlètes

Les ministres procéderont à un échange de vues sur la double carrière des athlètes. Le terme "double carrière" se réfère au droit des athlètes de combiner sport et éducation/travail. Par l'intermédiaire de plans de travail, d'études et du programme Erasmus+, l'UE a contribué à garantir le droit des athlètes à avoir une double carrière. Dans ses [Lignes directrices concernant la double carrière des athlètes](#) de 2012, l'UE a recommandé des actions stratégiques nationales en faveur des doubles carrières dans le sport de haut niveau aux niveaux de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi. Les ministres débattront de ce qui a été fait dans leur pays depuis la publication des lignes directrices de l'UE, sur la base desquelles des [conclusions](#) ont été adoptées en 2013, des mesures de suivi qui peuvent être prises au niveau de l'UE et de la manière dont les États membres devraient continuer à promouvoir et à suivre la double carrière des sportifs.

Divers

- Incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation et la formation - Informations communiquées par la présidence sur l'échange d'informations entre les États membres
- Déclaration commune des ministres de l'éducation sur la situation des femmes en Afghanistan en ce qui concerne le droit à l'éducation - Informations communiquées par la présidence
- La Belgique et la Lituanie, au nom des pays du Benelux et des États baltes, communiqueront aux ministres des informations concernant le traité sur la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes de l'enseignement supérieur.
- Incidence de la pandémie de COVID-19 sur les jeunes - Informations communiquées par la présidence
- Résultats de la discussion tenue lors du petit-déjeuner de travail du Forum informel de la jeunesse - Informations communiquées par la présidence (en présence d'un invité extérieur du Forum de la jeunesse)
- [Désignation d'Oulu en tant que capitale européenne de la culture en 2026](#) - Informations communiquées par la délégation finlandaise
- [Relance du secteur culturel après la pandémie de COVID-19](#) - Informations communiquées par la Commission
- La délégation espagnole communiquera aux ministres des informations concernant l'élaboration d'un livre vert sur la [gestion durable du patrimoine culturel](#)
- Le Portugal présentera des idées sur la voie à suivre en ce qui concerne le [statut des professionnels de la culture et de la création](#) et les mesures qui peuvent être prises au niveau national
- L'Italie fera une présentation sur la [réunion des ministres de la culture du G20 et la déclaration de Rome des ministres de la culture du G20](#)
- La Commission communiquera des informations sur le [guide de financement et outil web CulturEU](#): les possibilités de financement de l'UE pour les secteurs de la culture et de la création pour la période 2021-2027
- La délégation roumaine présentera une proposition invitant la Commission européenne à présenter une proposition législative visant à faire de 2023 l'année européenne de la résilience par la culture.
- Réunions de l'AMA: comité exécutif et Conseil de fondation (Paris, 24 et 25 novembre 2021) - Informations communiquées par le représentant des États membres de l'UE formant le trio de présidences en exercice au sein du Conseil de fondation de l'AMA
- Incidence de la pandémie de COVID-19 sur le sport - Informations communiquées par la présidence
- Le Danemark, au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède, présentera une déclaration intitulée ["Transparence et démocratie dans les fédérations sportives internationales"](#)
- La délégation française communiquera également des informations sur le programme de travail concernant les politiques dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, de l'audiovisuel, des médias et du sport de la prochaine présidence.